



SAINT LAURENT de la Cabrerisse

**Toute l'actualité
de Saint Laurent**

DECEMBRE 2024

MAIRIE

Du lundi au vendredi

10h30 à 12h00

14h30 à 16h30

Tél. 04.68.44.01.53

Fax 04.68.44.05.44

Site internet :

<https://www.saintlaurent11.fr>

Chers St Laurentaises et St Laurentais

L'année 2024 va se terminer dans quelques jours, elle nous a amené de la joie (7 naissances et 9 mariages) et de la tristesse (13 disparitions), dont certains d'entre - eux étaient des personnages de notre village.

Au-delà de cette constatation sur l'état civil, l'année 2024 a vu la réouverture du pont après 18 mois de travaux, occasionnant gêne pour nous mais surtout pour nos commerçants qui commencent à retrouver une activité plus normale. Ces travaux étaient indispensables et nous sommes maintenant repartis pour plusieurs décades.

Cette année a été aussi le retour en force et en nombre, d'animations très riches et diverses (fête des associations du 13 Juillet, marché sous la halle, jeudis de la distillerie, exposition photos et bien sûr toutes les autres). Je voudrai remercier l'ensemble du tissu associatif de St Laurent qui s'est investi pour nous apporter joie et détente à travers toutes ces manifestations qui ont eu lieu tout au long de l'année.

Je vous souhaite de passer de bonnes et excellentes fêtes de Noël et de fin d'année, qu'elles soient partagées en famille ou entre amis.

Xavier de Volontat.



Monsieur le Maire et le conseil municipal invitent les seniors de 65 ans et plus à un repas festif animé par le groupe C & SYL qui aura lieu le 18 janvier à 12H 30 au foyer Jean Bonnafous. Inscription en mairie jusqu'au 10 janvier inclus.

Les vœux à la population auront lieu le samedi 11 janvier 2024 à 11h45 au foyer.

TRAVAUX REALISATIONS EN COURS ET PROJETS

Réfection de salles :

Au printemps, les agents techniques ont procédé à la réfection totale de la salle du conseil qui est aussi la salle où se déroulent les mariages : remplacement des plaques isolantes du plafond, murs peints de différentes couleurs donnant une petite note chatoyante, sol réalisé en lame de parquet. La salle des associations située à proximité a elle aussi été rénovée, après enlèvement du revêtement mural, les murs ont été repeints.

Colonnes de tri enterrées :

Début 2024 les maires de la communauté de communes ont été conviés à la présentation de ce nouveau mode de dépôt de déchets qui consiste à enterrer les bacs : des ordures ménagères, du tri sélectif et du verre. Il faut savoir qu'un bac enterré équivaut à 7 containers actuels. Trois points de collecte ont été sélectionnés : Boulodrome - Distillerie - Cave coopérative. Le premier point a vu le jour le 4 novembre au boulodrome, ce qui a entraîné la suppression des containers recevant les déchets : rue de Trascastel, place de la Mairie, pont du Ruisseau, chemin du Rabet, av. de Narbonne (face bureau de tabac). Le coût de cette opération s'élève à 15 000 euros (terrassément à charge de la commune 7500 €, fourniture et installation des colonnes par la communauté de communes 7500 €).

Les avantages de cette modification : moins de containers dans les rues, de passage de camions, de dépôts sauvages, d'odeurs. Un système propre, facile et moins onéreux pour le ramassage.



Bâches ou citernes souples :

Il est de la responsabilité du maire de mettre à la disposition des services de secours les moyens de lutte appropriés. Lors de l'élaboration du schéma communal, il a été établi une analyse complète des différents risques présents sur tout le territoire de la commune.

Pour faire face aux incendies les maisons isolées et les bergeries rénovées ont été pourvues de bâches qui sont en fait des citernes souples remplies de 30 m³ d'eau, où bien de poteaux incendie. A la bergerie des « Counquetots » une bâche a été posée tandis qu'à celle du « Pesquie », c'est le bassin du même nom qui après un curage va faire office de bâche. Pour les maisons isolées de l'Arquet et de St Joseph, ce sont deux poteaux incendie qui ont été posés.



Voiries et chemins :

Dans la continuité des années précédentes, certaines rues vont faire l'objet d'une réfection par un revêtement ou bouchage de trous. Les chemins vicinaux eux aussi vont être peu à peu rénovés (apports de terre, de zéro vingt, goudronnage) afin de faciliter l'accès au vignoble.

TRAVERSEE DU VILLAGE

Ce projet mis en place voici bientôt deux ans, va après étude approfondie avec l'Agence Technique Départementale 11 (requalification et sécurisation de la traversée du village) se concrétiser prochainement.

Les objectifs de l'aménagement :

Transformer la route en une véritable rue de village, retrouver le plaisir de se déplacer.

Mettre en valeur la vie économique et le patrimoine.

Maîtriser la vitesse

Réorganiser le stationnement

Donner envie aux visiteurs de s'arrêter dans le village

Courant premier trimestre 2025 ce projet sera présenté et développé au cours d'une réunion publique.



LA VIE A L'ECOLE

Election du conseil municipal :

La municipalité en partenariat avec le groupe scolaire ont permis aux élèves de la classe de Séverine Gallais CE2 CM1 CM2 de mettre en place un conseil municipal de jeunes. Après avoir expliqué aux écoliers le déroulement d'un vote, montré ce qu'étaient un isolement, une urne, un bulletin, une carte d'électeur, ils procédèrent à l'élection d'une liste de 7 candidats. Ensuite, salle du conseil, encadrés par la référente Christine Dayer et de quelques élus ils procédèrent à la mise en place du conseil qui se constitue comme suit :

Mairesse GENDRE Zoé, 1^{er} adjointe LAPIERRE Eva, 2^{ème} adjointe AMIGUES FIHEY Lucie, et de quatre conseillers : OLIVE Lola, GIMENEZ Alyssa, DE JUAN Luis, MURAS Margot.

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL



Cérémonie du 11 novembre



OPERATION BRIOCHES :

Comme tous les ans, lors de l'opération brioches de l'association AFDAIM, la municipalité a offert un délicieux goûter aux enfants. Une action solidaire mais aussi une action qui a permis de sensibiliser les jeunes écoliers au handicap.



INFORMATIONS DIVERSES

Pont et Portanel

En présence de la Présidente du Département et diverses autorités, ont eu lieu l'inauguration du pont sur la Nielle réouvert à la circulation après de longs mois de travaux et celle du Portanel.

Celui-ci entièrement restauré « belvédère, escalier » relié par un gué à sec au site de la Distillerie, va être le point de départ des sentiers de randonnées et de découverte du petit patrimoine local.



Château d'eau

N'étant plus en service depuis 2020, voué à la démolition pour un coût très élevé, sa mise en vente a été décidée. Dernièrement il a été vendu et va être transformé en gîte de dépaysement.

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Vous être propriétaire ou locataire, voici les démarches à réaliser :

ABONNEMENT / RÉSILIATION au service de l'EAU POTABLE

J'EMMÉNAGE ou JE DÉMÉNAGE :

- je télécharge le formulaire et je le transmets dans les meilleurs délais au secrétariat de la mairie pour signaler mon arrivée ou mon départ afin mettre à jour ma situation.

Stationnement covoiturage

A la demande du Département, la municipalité a matérialisé 3 à 4 places de covoiturage sur le parking face au stade, une signalisation a été mise en place.

Cimetière :

Après avoir répertorié les tombes laissées à l'abandon et celles dont le nom de l'ayant droit est inconnu, la phase de récupération vient de débuter par la reprise de 64 tombes en terrain commun. A cet effet un ossuaire a été réalisé.

Déjections canines

Il est rappelé aux propriétaires de chiens que la divagation de ces derniers est interdite sur la voie publique pour la sécurité de tous. Quand à leurs déjections, les propriétaires sont priés de bien vouloir les ramasser, des distributeurs de sacs sont à leur disposition à certains endroits du village.

Affichage sauvage :

Il est rappelé que l'affichage sur les arbres est interdit, préservons la nature.

RACCORDEMENT EAU POTABLE & ASSAINISSEMENT

Nouvelle construction - Division de bien

Pour l'ouverture d'un compteur d'eau potable et un raccordement à l'assainissement, veuillez vous adresser au secrétariat de la mairie.

Vous serez dirigé vers les Services Techniques de la commune pour une étude au cas par cas.

MANIFESTATIONS

Une année très riche avec les animations de la municipalité et des diverses associations :

Les jeudis de la Distillerie, la fête locale, les festéjades, la soirée châtaignes, la fête du Cellier des demoiselles, les diverses expositions

Dernièrement les nouveaux arrivants ont été accueillis par le maire Xavier de Volontat et le conseil municipal ce qui a permis de faire connaissance, d'avoir des échanges fructueux de part et d'autre, la soirée se termina en partageant le verre de l'amitié avec ces St Laurentais de « coeur » qui ont choisi notre village pour y résider.



La municipalité en partenariat avec la Communauté de communes vous invite à une soirée cinéma qui aura lieu au foyer Jean Bonnafous

le 26 décembre à 20h30

ON AURAIT DU ALLER EN GRECE

Projection tout public.

Entrée gratuite



La vie d'autrefois dans l'Escargot

Je me souviens

Ce quartier en forme de colimaçon qui n'est autre que l'ancien St Laurent, s'est toujours démarqué des autres quartiers qui ont fait le St Laurent d'aujourd'hui. Ses habitants, de nos jours encore y vivent en autarcie formant une grande famille.

Dans les années cinquante beaucoup de maisons n'avaient pas encore l'eau courante. A l'extrémité des deux ruelles donnant sur la Nielle, une fontaine pourvoyait aux besoins et tôt le matin, les ménagères à l'aide d'un seau ou d'une cruche venaient chercher de l'eau et en profitaient pour « papoter » de longs moments. Elles avaient aussi l'opportunité de pouvoir, lorsque la nécessité se présentait, de se rendre aux épiceries : Sans, Brieu, Guiraud ainsi qu'à la boulangerie Huillet sans sortir du quartier. En effet, l'accès principal de ces commerces donnait sur l'avenue, mais on pouvait aussi si rendre en passant par la cuisine donnant sur la placette. Sur cette dernière se situait la garderie enfantine, constituée d'une grande pièce autour de laquelle se trouvaient de petits bancs en bois, surmontés de porte-manteaux et où trônait un poêle. Marie Pla, une grande dame toute vêtue de noir parfois aidée de sa fille Solange, assurait la garderie. Il fallait être très sage, ne pas faire de bruit. L'hiver assise près du poêle, Marie racontait des histoires aux bambins assis autour d'elle, tandis que l'été, ils jouaient sur la placette qui leur servait aussi de cour de récréation.

Il était aussi très animé par la présence d'une vingtaine d'enfants : les Sérafin, Méric, Puchol, Cros, Belaud, Esparza, Belmonte, Cazau, Rinaldin, Roland Dans les ruelles, ils jouaient à cache à cache, certaines maisons ayant une cave au rez de chaussée leur offraient des cachettes idéales. Mais les gamins avaient un autre plaisir, celui de faire crier lors des soirées estivales, Pauline Abadie, Antoinette Turin, Baptistine Gasc, Mathilde Martinez qui prenaient le frais, assises sur des chaises basses, jambes étendues devant elles. Ils arrivaient en courant, criant et sautant par-dessus les jambes au grand « dam » de ces grands-mères. Ils avaient aussi une salle de jeux exceptionnelle : la placette. Sur celle-ci ils passaient de longs moments à regarder travailler la famille Meric (bourrelier), qui arrangeait les bâches à même le sol. Dans l'escargot vivaient aussi des personnes atypiques comme: Lucien Martimort, surnommé: Lulu, qui était la « coqueluche des enfants », vivant dans une seule pièce. Les enfants lui rendaient souvent visite pour l'écouter raconter ses exploits et des histoires plus ou moins rocambolesques. Il y avait aussi Monsieur Lanjard, grand mutilé de guerre amputé d'une jambe, s'aidant pour marcher d'une grande béquille en bois, ce qui les impressionnait fort, Monsieur Belaud homme très grand, très poli, toujours revêtu d'une grande pèlerine jusqu'au fond des pieds, Alexine Azam, qui lorsqu'elle allait grappiller dans les vignes confectionnait du raisiné, et le soir à la sortie de l'école nous faisait des tartines que nous mangions assis au coin du feu.

Ah! cet Escargot !!! Une grande famille où l'on se rendait service, on se prêtait la main. De nos jours la vie a évolué mais il faut croire que ce quartier est un peu particulier car ses occupants forment encore cette grande famille.

L'Escargot un quartier clos de murs où plane l'âme de l'ancien St Laurent.



Josette FABRE





MEDIATHEQUE

Horaires :

Mardi

9h30 - 11h30 et de 16h à 18h

Mercredi

9h30 - 11h30 et de 16h à 18h

Vendredi

9h30 - 11h30 et de 16h à 18h

Samedi

9h30 à 11h30

MAIL :

mediatheque@saintlaurent11.fr

Tél. 04.68.33.39.30

OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

Heures d'ouvertures :

Lundi , Mercredi , Jeudi :

9h à 12h

Mardi : **Fermé**

Vendredi, Samedi :

14h00 à 17h30

Tél. 04.68.46.08.01

MAISON MEDICALE

Dr Marie-Claude Jordan

tél. 04 68 44 08 38

INFIRMIERES

Tél 04.68.33.91.78

Naissances :

LAAOUNI Rym le 03/01

ESPOSITO Elliot le 27/01

MICHEL Mathias le 02/02

DAVIES Jade le 22/02

SOUYRIS Ambre le 23/05

BOUDOU Éléna 27/10

DIAZ Robin 16/11

Mariages :

BARBIER Philippe et DAMPIERRE Roxane le 11/05

LUNEAU Christophe et APARICI Elisabeth le 08/06

RAVEL Florence et GIEN Pierre le 20/07

GOUT Romain et GOK Fulya le 20/07

BROT Régis et GRANDSAIGNE-LENFANT Catherine le 24/08

PIERRET Thierry et DOBLADO BLAZQUEZ Maria del Pilar

CLARKE Eugenia et DIAZ Fabien le 18/10

BACHELEY Bertrand et RÉMON Anne le 02/11

MARIN Jean-Marc et TAILLEFER Anne le 02/11

Décès :

Lucienne BERNEDE épouse ESPARZA le 04/02

André RAYNAUD le 08/04

Robert RICO le 06/05

Marie-Noëlle BOYER épouse GLEIZES le 22/08

Christian BEAUVIEL le 19/09

Georges LEGOST le 30/09

Juliette SERQUERA veuve CHAUVET le 04/10

Etiennette ESTEVE le 23/10

Robert RAYNAUD le 06/11

Nous ont également quitté et ont été inhumés au cimetière communal :

Florence BORIES-AZEAU veuve GODART le 24/01

Joseph BELMONTE le 26/03

Yvette DELOCHE veuve LILLO le 01/06

RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen fait, il reçoit une attestation . Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC)

Accéder au service en ligne

